

La République Démocratique du Congo

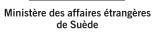
2015 - 2019



REGERINGSKANSLIET

Services du gouvernement

de Suède



103 39 Stockholm
Tél: Int+46-(0)8-405 10 00, fax: Int+46-(0)8-723 11 76, site internet: www.ud.se
Couverture: Bureau éditorial, Ministère des affaires étrangères
Imprimerie: Elanders Grafisk service, 2015
Article no: UD 15.045





Stratégie de la Suède pour la coopération au développement avec la République démocratique du Congo 2015-2019

1. Orientation

La coopération au développement de la Suède avec la République démocratique du Congo vise, dans le cadre de la présente stratégie, à contribuer au renforcement des conditions nécessaires à une paix durable et à la consolidation de l'État, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie pour les personnes vivant dans la pauvreté et l'oppression. Cette stratégie s'applique à la période 2015-2019 et s'élève à un total de 1 250 millions de couronnes suédoises pour ladite période dont 1 225 millions de couronnes sont attribués à la programmation de l'Asad) et 25 millions de couronnes à la programmation de l'Académie Folke Bernadotte (FBA)¹.

Les apports de l'Asdi dans le cadre de cette stratégie visent à contribuer à:

Un renforcement de la démocratie et de l'égalité des sexes ainsi qu'à un respect accru des droits de l'homme

- Des institutions démocratiques et un État de droit renforcés
- Une participation accrue des femmes dans les forums de prise de décision, particulièrement au niveau local
- Une capacité renforcée de la société civile lui permettant d'œuvrer en faveur de la transparence, de la redevabilité et du respect accru des droits de l'homme
- Une transparence accrue s'agissantdu commerce des minerais issus des zones de conflits armés

^{&#}x27;Les contributions menées dans le cadre de cette stratégie sont financées conformément aux conditions de postes de crédits figurant dans la lettre de cadrage pour l'Agence suédoise au développement international (Asdi) ainsi que le poste de crédit 1:1.4 Coopération au développement dans la lettre de cadrage pour l'Académie Folke Bernadotte (FBA) pour l'année d'exercice.

Un renforcement des conditions et des outils permettant aux personnes vivant dans la pauvreté d'améliorer leurs conditions de vie

• Une amélioration des conditions permettant le travail productif des femmes et des jeunes et sa pérennité sur le plan social et environnemental

Une amélioration de la santé de base

- Un accès accru à des services de santé infantile et maternelle de qualité
- Une sensibilisation et un accès accrus en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR), l'accent étant mis sur les jeunes
- Une capacité accrue à prévenir et atténuer les conséquences de la violence sexuelle et de la violence basée sur le genre

La promotion de la sécurité humaine et la protection contre la violence

- Un renforcement des initiatives visant à la résolution des conflits et à la réconciliation et favorisant le règlement local des conflits
- Un renforcement de la capacité des personnes déplacées internes et retournées et des réfugiés rapatriés, des enfants préalablement associés à des groupes armés et des communautés locales d'accueil à gérer des crises récurrentes

Les apports de l'Académie Folke Bernadotte, dans le cadre de cette stratégie, visent à contribuer à:

• Un renforcement de la capacité des individus et des institutions à promouvoir la sécurité et les droits de l'homme

2. Contexte

La situation en RDC est instable et les défis en matière de développement sont majeurs. Depuis des décennies, les régions situées à l'est du pays sont la proie de conflits, qui ont provoqué une crise humanitaire prolongée et le déplacement de millions de personnes. Les Nations Unies ont établi sur place une mission de stabilisation, la MONUSCO, ayant notamment pour mandat la protection des civils. Le recrutement des enfants soldats sévit au sein de plusieurs groupes armés ainsi que, dans une certaine mesure, au sein de l'armée gouvernementale. La capacité à gérer les crises et conflits récurrents est faible. Les causes principales du conflit, notamment les ressources naturelles et les questions relatives à la répartition des terres, ainsi que l'implication des pays voisins à l'est de la RDC n'ont pas été résolues, bien que ces questions figurent dans plusieurs accords de paix. Le commerce illégal des minerais, du bois et autres ressources naturelles alimente les conflits à l'est de la RDC. L'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région de 2013 constitue le socle de la poursuite du dialogue et de la consolidation de la paix dans la région.

La pauvreté touche l'ensemble du pays. Selon l'indice de développement humain du PNUD de 2014, la RDC figure à l'avant-dernière place. Le taux de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1,25 US dollar par jour s'élève à environ 70 pour cent. La croissance économique a cependant été relativement élevée ces dernières années, celle-ci se chiffrant autour de 7 pour cent par an. Il y a un potentiel de développemement durable des industries basées sur les ressources naturelles substantielles du pays, notamment les minéraux et l'énergie hydraulique. Les revenus de ces secteurs n'ont à ce jour pas profité aux populations, notamment du fait d'une corruption étendue et de l'absence d'une politique de redistribution.

Le système de santé souffre de dysfonctionnements majeurs, une grande partie des services de soins étant founie par la société civile grâce au soutien d'organisations nationales et internationales. La mortalité infantile des enfants de moins de cinq ans et la mortalité maternelle figurent parmi les plus élevées du monde, malgré certains progrès effectués. L'accès aux

2

soins en matière de santé sexuelle et reproductive, y inclus les moyens de contraception, est faible. Les jeunes femmes et les filles sont particulièrement vulnérables.

L'État congolais est faible et la corruption est omniprésente dans la société tout entière. La gouvernance démocratique, le fonctionnement de la Justice et le respect des droits de l'homme témoignent de défaillances. La RDC est considérée comme un des pays dans le monde où l'on remarque de grandes inégalités entre les sexes, les femmes et les filles étant assujeties à un statut défavorable dans la société. D'autres groupes vivent également dans des conditions très vulnérables. La violence sexuelle et la violence basée sur le genre constituent un problème majeur même dans des régions en dehors des zones de conflits.

Une majorité de la population vivant dans la pauvreté dépend directement de l'accès aux ressources naturelles et est de ce fait vulnérable aux catastrophes, tels que la sécheresse, les glissements de terrain et les inondations. La dégradation de l'environnement, le changement climatique et l'accès limité ou les conflits liés aux ressources naturelles altèrent de ce fait leurs moyens de subsistance.

La coopération au développement de la Suède se justifie par l'étendue de la pauvreté et les conflits dans l'est du pays. La Suède mène depuis long-temps une coopération au développement en RDC dans des domaines tels que les droits de l'homme, la bonne gouvernance, le genre et les services de santé de base. À cela s'ajoute également une aide humanitaire conséquente. La Suède participe en outre à l'envoi de personnel dans le pays au sein de missions militaires et civiles des Nations Unies et de l'UE. Une approche régionale des pays de la région des Grands Lacs est visée.

La RDC dispose d'une stratégie en matière de réduction de la pauvreté comprenant quatre domaines; le renforcement de la gouvernance et de la paix ; une diversification accrue de l'économie et un accroissement du taux d'emploi ; un meilleur accès aux services publics de base et un renforcement du capital humain ; une protection de l'environnement et la résilience au changement climatique. La volonté politique et la capacité

du gouvernement congolais sont faibles concernant la gestion des besoins développementaux majeurs, la richesse des ressources naturelles ainsi que les causes des conflits. La capacité est également faible parmi les institutions étatiques au niveau national. La coopération avec les acteurs étatiques a de ce fait été restreinte, celle-ci se faisant plutôt au niveau local.

3. Programmation

La coopération suédoise au développement entend mettre l'accent sur certaines des causes des conflits et des obstacles au développement.

La perspective des personnes pauvres sur le développement ainsi qu'une perspective fondée sur les droits doivent être intégrées à la programmation. Cela suppose que l'accent soit mis entre autres sur les questions telles que l'égalité des sexes, les droits de l'enfant ainsi que les droits d'autres personnes et groupes vulnérables faisant l'objet de discriminations. L'égalité des sexes continue d'être une question prioritaire de la Suède en RDC. Une perspective orientée sur l'environnement et le climat sera intégrée à la programmation afin de promouvoir un développement durable sur le long terme.

L'orientation des activités et la spécificité du contexte déterminent le choix des partenaires de coopération et des formes de partenariat. Il convient de viser un choix équilibré de partenaires. La coopération avec l'État est possible dans une certaine mesure, complémentaire à la coopération avec d'autres acteurs. Afin d'obtenir des avancées et de suivre les priorités, il convient de combiner l'appui au niveau national et stratégique et l'appui au niveau local. La coopération avec le gouvernement et ses autorités au niveau central peut advenir lorsque cela est jugé stratégique et devoir contribuer à la consolidation de l'État. Dans d'autres cas, la priorité doit être donnée à la coopération avec les autorités au niveau local.

La coopération doit être conçue de manière à contribuer au renforcement des capacités et à des résultats durables sur le long terme. L'aide de long terme axée sur les programmes peut être combinée à des actions stratégiques et catalytiques. Compte-tenu du fait que la situation en RDC est sujette aux conflits et aux changements rapides, les formes de coopération

4

se doivent d'être flexibles et appliquer une approche tenant compte de la sensibilité aux conflits. L'Asdi doit être prête à mener des actions stratégiques d'ampleur limitée afin de contribuer aux résultats escomptés aux étapes cruciales. Il convient de rechercher, autant que possible, des synergies entre les différents domaines de la stratégie. Il convient également de viser la complémentarité avec d'autres stratégies pertinentes. De plus, la programmation doit, lorsque cela est applicable, être coordonnée avec l'aide humanitaire et en favoriser les synergies.

La coopération de la Suède en RDC doit contribuer à atteindre les cinq objectifs pour la paix et la consolidation de l'État inclus dans le New Deal ainsi que les principes du New Deal relatifs à la coopération et l'appropriation². Il convient de viser à une augmentation progressive de l'utilisation des systèmes nationaux dans le cadre de la consolidation de l'État sur le long terme. Le gouvernement estime que l'aide budgétaire générale n'est pas d'actualité.

La société civile et les médias peuvent constituer des acteurs majeurs de changement. La société civile bénéficie en général de la confiance de la population, les organisations de la société civile fournissant une grande partie des services sociaux. Conjointement avec les médias, la société civile joue un rôle important en agissant en faveur de la redevabilité et du développement démocratique. La capacité de la société civile est cependant faible et nécessite d'être renforcée.

L'Asdi peut soutenir les programmes transnationaux et la coopération entre les pays dans la région en complément et synergie avec les contributions bilatérales, dans le cadre de la lutte contre le conflit régional et afin de promouvoir l'intégration régionale.

L'instabilité dans plusieurs parties du pays et le manque de volonté du gouvernement dans la mise en œuvre de réformes sont deux raisons

²Principes pour l'engagement international dans les États fragiles ayant des objectifs dans les domaines tels que les réponses politiques inclusives, la sécurité des individus, l'accès au système juridique, l'emploi et les conditions de vie, la gestion des recettes publiques et la capacité du service public.

justifiant de considérer la coopération au développement comme étant à haut risque. L'évaluation et la gestion des risques sont donc essentielles. Les risques peuvent être répartis en combinant des actions ayant différents niveaux de risque afin d'atteindre les meilleurs résultats possibles avec un niveau de risque acceptable. Les risques de corruption sont élevés et doivent donc être particulièrement pris en compte lors de l'élaboration de la coopération. Lorsque cela est possible, la coopération au développement doit contribuer à prévenir et à combattre la corruption.

Les modalités de suivi figurent dans les lignes directrices du gouvernement relatives aux stratégies de coopération et s'appliquent également aux activités de l'Asdi et de l'Académie Folke Bernadotte. L'intégration des questions relatives à l'environnement et au climat doit être suivie dans le cadre des rapports standards (Ministère des affaires étrangères). L'Asdi et l'Académie Folke Bernadotte doivent se tenir mutuellement informées de manière continue de la mise en œuvre de la stratégie.

Renforcement de la démocratie et de l'égalité des sexes et respect accru des droits de l'homme

Des institutions démocratiques, la bonne gouvernance, la redevabilité et la transparence, la participation de la population, la réduction de la corruption et la lutte contre l'impunité constituent des conditions préalables pour que les personnes vivant dans la pauvreté en RDC puissent améliorer leurs conditions de vie. Ces questions sont également essentielles pour la consolidation de l'État et de la paix en RDC. La sécurité juridique et le respect des droits de l'homme sont la pierre angulaire de la gouvernance démocratique et de l'instauration d'un État de droit en RDC. La capacité du système judiciaire doit donc être renforcée et la société civile doit être soutenue afin de permettre aux citoyens d'avoir accès aux services publics lorsque l'État n'en a pas la capacité.

La coopération au développement doit également viser à renforcer les institutions démocratiques et contribuer au renforcement du respect des droits politiques et civils, ainsi que des droits des groupes maginalisés, des droits de l'enfant, de la liberté d'expression et des défenseurs des droits de l'homme ainsi que la transparence accrue et la possibilité pour les citoyens

d'exiger la redevabilité des preneurs de décision. Les organisations de la société civile sont des acteurs majeurs de changement. Dans le cadre de l'aide au secteur juridique et à la société civile, il convient d'intégrer la lutte contre l'impunité et contre la corruption, y compris les poursuites pour les infractions au statut de Rome. Les élections locales, régionales et nationales prévues en 2016 seront décisives pour le développement futur du pays. Il convient d'envisager un soutien électoral.

Par le biais de la coopération au développement, la Suède doit mettre en exergue les questions concernant les entraves socioéconomiques et culturelles à l'égalité des sexes ainsi que celles concernant le cadre institutionnel, tel que le Code de la famille. Afin de permettre le renforcement de l'égalité des sexes, les activités doivent favoriser la participation et l'influence accrues des femmes dans les processus politiques et processus de paix, conformément à la résolution du Conseil de sécurité 1325 et résolutions ultérieures. Les activités peuvent également contribuer à prévenir la violence sexuelle et la violence basée sur le genre. L'implication des garçons et des hommes est nécessaire.

De plus grandes opportunités et de meilleurs atouts pour permettre aux personnes vivant dans la pauvreté d'améliorer leurs conditions de vie

Les possibilités d'être économiquement indépendant et d'accéder à un travail productif sont sérieusement restreintes face aux défis majeurs développementaux, tels que les conflits, la corruption et l'absence de réformes. Il est estimé que près de 90 pour cent de l'activité économique se déroule dans le secteur informel, l'agriculture en constituant la principale modalité. La coopération au développement de la Suède doit donc être axée sur l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, et contribuer à augmenter les opportunités qui les feront accéder à des revenus leur permettant de subvenir eux-mêmes à leurs besoins de manière durable sur le plan environnemental, économique et social. Les activités économiques majeures, qui sont sources de revenus pour la majorité de la population, sont l'agriculture et l'exploitation forestière et minière. Il convient de prendre en compte les zones où a lieu l'exploitation artisanale des minerais des conflits, l'activité pouvant comprendre des actions visant à introduire les activités minières artisanales dans le cadre légal ou à contribuer à des

sources de revenus alternatives pour les populations vivant principalement du commerce illégal des minerais des conflits.

Les contributions doivent intégrer une perspective environnementale et climatique, y compris l'utilisation durable sur le plan environnemental des sols, des ressources naturelles et de l'écosytème, ce afin de contribuer à une meilleure santé, à une vulnérabilité réduite et à une résilience accrue face à l'impact environnemental, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. La priorité doit être donnée à l'autonomie et à l'émancipation économique des femmes, particulièrement en ce qui concerne les droits fonciers. Il existe un potentiel pour renforcer l'efficacité de l'agriculture et intégrer les questions relatives aux droits ainsi que pour contribuer à réduire l'impact climatique dans le domaine de la sylviculture.

Amélioration de la santé de base

L'amélioration de l'accès à des services de santé de bonne qualité est cruciale pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie. La coopération suédoise au développement doit viser l'accès accru aux soins de santé primaire intégrés, l'accent étant mis sur les plus vulnérables : mères, enfants et jeunes. La coopération au développement peut notamment être orientée sur les services de santé et l'information qui contribuent à améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) des femmes et des hommes, l'accent étant mis sur les jeunes. Des résultats durables passent nécessairement par l'inclusion des garçons et des hommes dans les activités en matière de SDSR. Il est urgent de renforcer les systèmes nationaux de santé afin d'assurer la durabilité des résultats sur le long terme.

La coopération suédoise au développement doit mettre l'accent sur le soutien à la prise en charge et au traitement des personnes victimes de violences sexuelles et de la violence basée sur le genre. Il convient de favoriser les synergies dans ce domaine par le biais d'actions préventives concernant les violences sexuelles et la violence basée sur le genre.

Les atouts comparatifs de la Suède pour les activités menées dans ce domaine incluent une perspective large relative à la SDSR, comprenant notamment l'accès aux moyens de contraception, l'éducation sexuelle et la lutte contre

la violence sexuelle et la violence basée sur le genre, ainsi qu'un lien clair avec les activités dominantes en matière d'égalité des sexes.

La promotion de la sécurité humaine et la protection contre la violence

Le défaut de sécurité humaine est un frein majeur au développement en RDC. La légitimité et la capacité de l'État congolais sont faibles, les processus pourtant essentiels de construction de la paix et de l'État demeurent ténus. La poursuite des conflits dans les provinces de l'est du pays a causé de considérables souffrances humaines et la résilience face à des crises à venir est faible. Les mines et autres restes explosifs de guerre contribuent au climat d'insécurité.

La coopération doit privilégier le soutien aux processus de construction de la paix et de l'État, même si les résultats ne peuvent être atteints que plus tard. Il convient de mettre l'accent sur la résolution des conflits et sur les initiatives de réconciliation au niveau local, et contribuer également à la réduction des conflits liés aux ressources naturelles. La participation accrue des femmes aux processus de paix doit être encouragée, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et ses résolutions ultérieures.

La coopération au développement doit en outre miser sur le renforcement de la résilience des population face aux crises et conflits récurrents, ce afin de renforcer la stabilité et la sécurité. Il convient d'accorder une attention particulière au retour sûr et durable des personnes déplacées et des réfugiés, des enfants libérés de l'emprise des groupes armés, ainsi qu'aux communautés locales d'accueil.

Les activités de l'Académie Folke Bernadotte doivent être axées sur le renforcement de la capacité à un respect accru des droits de l'homme dans le secteur de la sécurité. Pour ce faire, l'Académie peut notamment être active dans trois domaines : le renforcement des connaissances en matière de droits de l'homme, le renforcement de la gouvernance démocratique au sein du secteur de la sécurité et à travers celui-ci, ainsi que le renforce-

ment du dialogue démocratique au niveau national et local. Les activités doivent également contribuer à une capacité accrue de la société civile et des structures de l'État de prévenir les violences sexuelles et la violence basée sur le genre, ainsi que de renforcer la possibilité pour les femmes de participer aux processus de promotion de la paix et de la sécurité. Les activités doivent également être axées sur la capacité des communautés locales de réintégrer, de manière durable, les anciens combattants. Les actions peuvent notamment être menées sous la forme de formation, mises à disposition d'experts, conseil, développement des méthodes et soutien aux politiques, et doivent en premier lieu se concentrer sur l'est de la RDC avec des possibilités d'activités à Kinshasa.

10 11